



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ISÈRE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DÉLIBÉRATION N° : 20230522\_20**

**WD 7787**

**OBJET : TARIFS DES REPAS FOURNIS PAR LA CUISINE CENTRALE HORS RESTAURATION SCOLAIRE (SEPTEMBRE 2023 À AOÛT 2024)**

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 39**

**Séance du : LUNDI 22 MAI 2023**

Le Conseil Municipal de la VILLE D'ÉCHIROLLES, dument convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RENZO SULLI - MAIRE

**PRÉSENTS :**

M. SULLI - MME DEMORE - M. BESSIRON - MME RABIH - M. BOUHAFS - MME MADRENNES - M. LABRIET - MME ROCHAS - MME CHABANE - M. MAKNI - M. FAVIER - MME BAYA-CHATTI - MME AMAÏRI - M. FARGE - MME ROBIN - MME YAHIEL - M. VANPLIN - MME RUEDA - M. VIRONE - M. QEZBOUR - M. ROSA - M. FOUARD - MME NETOUDYKATA - M. BEN BELGACEM - M. MOULIN-COMTE - M. SANTANA - MME SARRAT - M. BERTHET - MME MAVELLIA

**POUVOIRS :**

M. HAMIDI A MME ROCHAS - MME GMIRA A MME MADRENNES - MME DEKINDT A M. BESSIRON - M. BREST A M. FARGE - M. MARIR A M. BOUHAFS - MME JORGE A MME DEMORE - MME EL HASNI A M. ROSA - MME BAILLY A M. MOULIN-COMTE - MME LE QUELLENEC A M. SANTANA

**ABSENTS :**

M. LIADY

**Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil : MME MARIE RUEDA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.**

**Le compte rendu intégral de la présente délibération sera affiché à la porte de la Mairie.**

Le Maire  
Renzo SULLI

**Service émetteur : DIRECTION DE L'EDUCATION**  
**Rapporteur : MME MADRENNES**

La ville porte une politique éthique alliant le social à l'économie. La crise économique actuelle engendre un taux d'inflation qui augmente de façon continue, pour atteindre le taux de 6 % en décembre 2022. Ces hausses impactent également les coûts des services, notamment du fait d'une forte augmentation des prix des denrées alimentaires et des factures d'énergie.

Compte tenu de la hausse des prix des matières premières, les tarifs des repas fournis par la cuisine centrale hors restauration scolaire seront réévalués à la hauteur des autres services périscolaires, soit une hausse de 5,2 %.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la nouvelle grille tarifaire ainsi définie.

### **TARIFS DES REPAS FOURNIS HORS PAUSE MÉRIDIDIENNE / TEMPS SCOLAIRE**

	<b>Tarifs 2022/2023</b>	<b>Tarifs 2023/204 +5,2%</b>
Repas récupérés dans les foyers restaurants pour les retraité-es de 65 ans et plus et / ou en invalidité à + 80%	5,20 €	5,47 €
Repas récupérés dans les foyers restaurants par des retraité-es (conjoint-es, invité-es) de moins de 65 ans	7,45 €	7,84 €
Centres de loisirs (tarifs enfant-s)	6,30 €	6,63 €
Repas des animateur-trices encadrant les enfants sur le temps de pause méridienne (repas pris en charge par leur employeur).	1,15 €	1,21 €
Repas pris par les invité-es (parents, élu-es...) dans les restaurants scolaires		7,82 €
Stages sportifs	7,27 €	7,65 €
Enseignant-es non surveillant-es	7,53 €	7,92 €

#### **Le conseil municipal, entendu cet exposé,**

Vu le passage en Commission Population du 12 Mai 2023.

#### **Après avoir délibéré,**

- Approuve les tarifs des repas hors restauration scolaire, tels que précisés ci dessus
- Dit qu'ils entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2023.
- Dit que les recettes seront constatées au budget de la ville.

**Nombre de votants : 38**

**Votes POUR : 26**

**4 Votes CONTRE de Mme Chloé BAILLY (par procuration COMTE) M. Alexandre MOULIN-COMTE Mme Corinne LE QUELLENEC (par procuration donnée à M. SANTANA) et M. Jérôme SANTANA du groupe Rassemblement pour Echirolles**

**3 Votes CONTRE de Mme Fabienne SARRAT M. Laurent BERTHET et Mme Suzy MAVELLIA du groupe Changer Echirolles c'est possible**

**5 ABSTENTIONS de M. Alban ROSA, Mme Sihame EL HASNI (par procuration donnée à M. Alban Rosa), M. Pascal FOUARD, Mme Catherine NETOUDYKATA et M. Anouar BEN BELGACEM du groupe Echirolles à'venir, notre ville rassemblée**

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire  
Renzo SULLI



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sulli", written over a horizontal line.